

# ELEVATION VERCORS

05 JUILLET 2024

*ELEVATIONVERCORS.COM*



REGLEMENT

# MATIÈRES



---

**03**

PREAMBULE

---

**04**

DÉROULEMENT DE  
L'ÉPREUVE

---

**04**

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

---

**05**

INSCRIPTION ET  
ANNULATION

---

**05**

DOCUMENTS À FOURNIR

---

**06**

ASSURANCE

---

**06**

RAPPEL SUR LA NOTION  
D'AUTONOMIE

---

**07**

RÈGLES À RESPECTER

---

**09**

CONTACTS

---

# PREAMBULE

ELEVATION VERCORS n'est pas une course cycliste. Il s'agit d'un challenge d'endurance réalisé en autonomie totale sur un parcours défini par l'organisateur. La trace emprunte en majorité des chemins nécessitant l'utilisation de vélos de type Gravel ou VTT. Les vélos à assistance électrique ne sont pas autorisés. Ce format d'épreuve implique qu'aucun classement ne sera publié et qu'aucun balisage ne sera présent sur le parcours. Le suivi sera possible via une trace GPS au format GPX. Chaque participant se verra remettre un passeport comportant toutes les informations nécessaires (conduite à tenir, numéro de téléphone organisation, etc...).

Les épreuves d'ultra distance ne sont pas des épreuves à prendre à la légère. Lors de l'inscription l'organisation demandera de détailler le CV sportif de chaque participant. Elle se réserve le droit, après avoir pris contact avec les participants concernés, à refuser le droit à l'inscription si ces derniers ne présentent pas d'expérience suffisante dans la pratique des sports d'endurance.



# DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Le parcours représente 350km et 10 000m de dénivelé positif.

Lieu de départ et d'arrivée : Salle des fêtes de L'Albenc (Isère)

Accueil et vérification du matériel obligatoire : **Jeudi 04 Juillet à partir de 15h**

Briefing obligatoire : **Jeudi 04 Juillet à 19h30**

Date et horaire de départ de l'ELEVATION VERCORS : **Vendredi 05 Juillet 2024 à 7h**

Les participants s'élanceront par vague de 6 personnes toutes les minutes.

Le nombre de participants est limité à 100. Pas de sélection, ni d'invitation.

Durée maximale de l'épreuve : 60h (soit le **dimanche 07 Juillet à 19h** : au-delà de cet horaire, l'organisation n'assure plus le contrôle final).

En cas d'abandon, il est obligatoire d'en informer l'organisation de l'épreuve.

A mi-parcours une barrière horaire sera mise en place et les concurrents hors délais seront redirigés sur un parcours plus court pour relier l'arrivée dans les délais.

En cas de bulletin météo très mauvais, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours et d'en informer les participants quelques heures avant le départ ou même durant l'épreuve.

## MATERIEL OBLIGATOIRE

- Un casque
- Un sifflet
- Un gilet haute visibilité ou similaire.
- Un GPS ou dispositif GPS sur votre téléphone portable.
- Un éclairage blanc à l'avant et rouge à l'arrière.
- Une couverture de survie
- Le tracker GPS fournit par l'organisation
- Un téléphone portable.
- Pièce d'identité
- Une réserve d'eau d'au moins 1,5L



Par ailleurs, compte tenu de l'aspect nature et autonome de l'épreuve, les participants sont susceptibles d'être confrontés à des conditions climatiques difficiles et des problèmes mécaniques. Nous vous **recommandons** d'avoir en votre possession :

- Des vêtements de pluie
- Des vêtements chauds
- Du matériel de réparation (pompe, chambre à air, rustines, etc...)
- Une batterie pour recharger le matériel électronique
- Matériel de bivouac (bivy, duvet, tente, etc...)
- Un peu de monnaie et une carte bleue
- Quelques barres énergétiques.



## INSCRIPTION & ANNULATION

Le **prix de l'inscription s'élève à 125€**. Il comprend notamment l'assurance dommage corporelle et rapatriement, le repas complet du jeudi soir, la balise GPS, une belle galerie de photos pour chacun et d'autres surprises. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 Juin 2024 dans la limite des 100 places disponibles.

**En cas d'annulation** de votre inscription :

- Jusqu'au 1er Avril 2024 : remboursement à 100%
- Jusqu'au 1er Mai 2024 : remboursement à 50%
- Passé le 1er Mai 2024, plus aucun remboursement ne sera possible. Un transfert de dossard à une autre personne est autorisé.

Si les 100 places sont pourvues avant la clôture des inscriptions, il sera possible de s'inscrire sur une liste d'attente. En cas de désistement parmi les inscrits, le premier sur la liste d'attente sera contacté et devra répondre dans un délai de 48h. En cas d'absence de réponse ou de réponse négative le suivant sur la liste sera contacté à son tour, etc...

## DOCUMENTS A FOURNIR

A fournir à l'organisation dès que possible et avant le 15 Juin 2024 :

- Un **certificat** de non contre indication à la pratique du cyclisme ultra distance délivré par un médecin et datant de moins de 1 an au moment du départ.

Il pourra être déposé sur la plateforme d'inscription ou envoyé par mail,

NB: L'organisation ne peut accepter la présentation de licence sportive car elle n'est affiliée à aucune fédération sportive.

- Une **attestation** sur l'honneur **valant caution** pour le tracker (100€ en cas de perte/casse). Elle est téléchargeable à l'adresse [elevationvercors.com/inscriptions/](https://elevationvercors.com/inscriptions/) et pourra être déposée sur la plateforme d'inscription ou envoyée par mail.
- Le **règlement** de l'épreuve est à approuver sur la plateforme d'inscription. Vous pourrez le retrouver également sur [elevationvercors.com/reglement/](https://elevationvercors.com/reglement/)



## RAPPEL SUR LA NOTION D'AUTONOMIE

Etre en autonomie complète signifie n'avoir accès à aucune aide ni assistance extérieure prévue et anticipée.

L'alimentation et les boissons seront emportées et/ou achetées dans les commerces rencontrés sur le parcours.

Chaque cycliste doit également disposer des équipements nécessaires afin de faire face aux conditions météorologiques susceptibles d'être rencontrées ainsi qu'aux éventuels incidents (crevaisons, bris de chaîne, chutes...) Chaque cycliste doit s'assurer de l'état de fonctionnement de son vélo, sa maintenance et sa protection (y compris le vol) avant, durant et après l'épreuve.

Chaque cycliste doit gérer sa vitesse de progression et ses phases de repos/sommeil.

## ASSURANCE

Le participant est autonome et se doit comme dans toute activité de loisir privée d'être couvert par une assurance (responsabilité civile). Chaque participant est responsable des accidents dont il peut être l'auteur ou la victime. Le participant ou ses proches ne peuvent se retourner contre l'organisation de l'ELEVATION VERCORS en cas d'accident ou de décès. Le participant s'engage en ayant pleinement conscience des risques encourus par la pratique du cyclisme sur chemin et sur routes ouvertes. Une assurance dommage corporelle et rapatriement sera fournie par ASSUR CONNECT, partenaire de l'épreuve. De son côté l'association est couverte au titre de sa responsabilité civile (ainsi que les bénévoles participant à l'organisation de l'épreuve)



# REGLES A RESPECTER

- Chaque participant s'engage et participe à l'épreuve sous sa propre et exclusive responsabilité
- Avoir 18 ans au moment du départ (les mineurs même accompagnés par un adulte/parent ne seront pas acceptés)
- Être médicalement apte à des épreuves d'ultra-distance (un certificat médical de non-contre indication à la pratique du cyclisme ultra distance sera obligatoire datant de moins de 1 an à la date du début de l'épreuve)
- Les vélos à assistance électrique ne sont pas autorisés à prendre le départ
- Le briefing du jeudi soir est obligatoire
- Vous devez suivre et compléter l'ensemble de la trace fournie par l'organisation pour être finisher. Si vous quittez temporairement la trace (pour trouver de la nourriture, vous reposer, etc) vous devez reprendre la trace à l'exact endroit où vous l'avez quittée
- L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription de personnes n'ayant pas respecté les règles lors de précédentes épreuves.

## SECURITE

- Le port du casque est obligatoire
- Le port d'un gilet haute visibilité est obligatoire à la tombée de la nuit ou par faible visibilité
- Votre vélo devra être équipé d'un éclairage blanc à l'avant et rouge à l'arrière
- Respecter le code de la route sur les routes ouvertes à la circulation
- En cas d'accident ou de blessure, merci de contacter les secours. Avertir la direction de l'épreuve au numéro indiqué dans votre passeport
- Chaque participant est libre de rouler quand il le veut. La route de nuit est particulièrement dangereuse. Il est recommandé de s'arrêter quelques heures durant la nuit.
- Tout participant cédant son passeport et sa balise GPS à une tierce personne sera disqualifié. Cette cession dégage de fait la responsabilité de l'organisation en cas d'accident subi ou provoqué par ce tiers lors de l'épreuve.

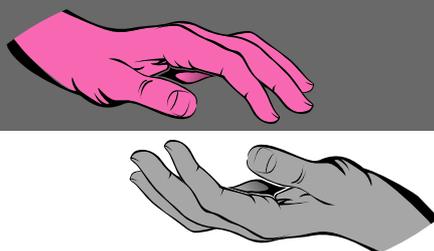


## ASSISTANCE

- Aucune assistance extérieure n'est possible. Les participants doivent être autonomes (logement, nourriture, incidents mécaniques ou physiques)
- Il est interdit de déposer du matériel ou ravitaillement sur le parcours pour le récupérer durant l'épreuve
- Les seules assistances autorisées sont celles que vous trouverez sur la route : magasins, restaurants, hôtels...
- L'assistance locale, de personnes que vous rencontrerez sur le parcours est autorisée, à condition que cela ne soit pas prémédité et que vous ne les connaissiez pas
- Les bénévoles présents sur les différents checkpoints ou endroits du parcours ne seront pas habilités à porter assistance
- Les véhicules d'assistances sont interdits
- Le drafting entre participants ou avec des tiers n'est pas autorisé
- En cas de non-respect du règlement (notamment au niveau de l'assistance), l'organisation appliquera des pénalités de temps pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve

## SAVOIR-ETRE

- L'entraide entre participants est autorisée voire même obligatoire si vous voyez un concurrent en détresse physique
- En cas d'abandon, merci de le signaler à la direction de l'épreuve, et de rentrer sur le site d'arrivée par vos propres moyens
- Prendre soin du tracker qui vous sera prêté pour la durée de l'épreuve (une attestation sur l'honneur valant caution sera demandée au check-in et une facture de 100€ sera appliquée en cas de balise perdue ou détériorée)
- Respecter les autres usagers des chemins que vous allez emprunter (piétons, chevaux, cyclistes). Vous n'êtes pas prioritaires, restez courtois en toutes circonstances
- Les participants doivent impérativement respecter les lieux (nature, lieux publics et privés) qu'ils vont fréquenter lors de l'épreuve
- Le Vercors est classé en Parc Naturel Régional, il est interdit de sortir des chemins tracés et qui ont fait l'objet d'une validation par le Parc.
- Il est formellement interdit de jeter des ordures sur la route et dans la nature. Les participants pourront être tenus responsables des dégradations constatées, obtenir des pénalités allant jusqu'à l'exclusion de l'épreuve et des éditions suivantes.



# CONTACTS

Association Elevation Events

**elevationvercors@gmail.com**



elevationvercors.com



@elevation\_vercors



Elevation Vercors

